

Service régulier en transport collectif	Prix 2014
Billet d'autobus	3,50\$
Billet d'autobus hors territoire	4,00\$
Billet d'autobus – usagers non résidents de la MRC	4,00\$
Taxi collectif à l'intérieur de la concentration urbaine de Plessisville	3,50\$
Taxi collectif à l'intérieur de la concentration urbaine de Saint-Ferdinand	3,50\$
Taxi collectif (plus de 7 km) Territoire desservi: MRC de L'Érable, et les villes de Victoriaville et Thetford Mines. Nous acceptons que les clients occasionnels seulement.	1,00\$ / km (partageable, minimum de 4,00 \$ par personne)
Laissez-passer mensuel – Pavillon André-Morissette	95,00\$
Laissez-passer mensuel – Cégep de Victoriaville	95,00\$
Laissez-passer mensuel – Établissements d'enseignement et écoles de formation professionnelle de Victoriaville, Vision 20/20, CIFIT, ENMBO, le Boisé et les travailleurs	108,00\$
<p>* * Coût du contrat annuel pour les courses particulières vers les écoles privées Zig Zag au 27 Laurier Ouest et Vision 905, boul. Bois-Francis Sud à Victoriaville (du 21 août 2013 au 23 juin 2014) <i>transition de 7 km.</i></p> <p>★</p> <p>Nouveauté: Plan familial % de rabais: 2 enfants 5%, 3 enfants 10%, 4 enfants et plus 15% sur les contrats annuels seulement. Nous desservirons ces clients à condition que nous ayons 3 clients réguliers minimum et quelques occasionnels et que nous puissions assurer une transition vers les écoles avec un autre transporteur.</p>	1440,00\$/ an, ou 5,00\$ par billet
Course en développement du transport collectif	
<p>* * Coût contrat annuel pour la course vers la Polyvalente La Samare (du 21 août 2013 au 23 juin 2014) Plan familial % de rabais: 2 enfants 5%, 3 enfants 10%, 4 enfants et plus, 15%</p>	<p>1080,00\$ /an pour un usager ou 3,50\$ par billet 585,00\$ /an pour un usager régulier qui voyage une semaine sur deux</p>

* * Coût contrat annuel pour la course vers le Collège Clarétain (du 21 août 2013 jusqu'au 23 juin 2014) Plan familial % de rabais: 2 enfants 5%, 3 enfants 10%, 4 enfants et plus 15%.

1440,00\$/ an , ou 5,00\$ par billet

Que cette grille entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014, sauf les contrats annuels.

NOTE: Pour que le service soit offert à partir d'une municipalité, il faut qu'il y ait au moins 3 ou 4 personnes qui voyagent régulièrement d'une municipalité vers un lieu commun pour pouvoir effectuer une transition d'un véhicule à un autre au transport collectif. Nous pouvons aussi desservir deux municipalités voisines sur un même axe routier. Par exemple Lyster et Laurierville, Inverness-Laurierville, Villeroy-Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Sophie-d'Halifax et Paroisse de Plessisville, St-Ferdinand et St-Pierre-Baptiste ou St-Ferdinand et Ste-Sophie d'Halifax...

* * Le but de faire des contrats annuels pour la course en développement du collectif est de régulariser le nombre d'occupants et ainsi augmenter l'efficience de la course. Notez que ces contrats annuels sont pour une durée déterminée, soit 180 jours.

* * Ces contrats sont reconsidérés chaque année. Il faut que les revenus provenant du milieu et des usagers représentent 50% des coûts reliés à cette course en développement du collectif.

★ Cette opportunité est revue chaque année. Il n'y a pas de services qui soient garantis. Il faut que l'horaire le permette, et que la condition essentielle de 3 usagers réguliers liés avec un contrat annuel.

Nous souhaitons desservir les étudiants de Victoriaville qui fréquentent le Pavillon André Morissette pour les cours professionnels et les cours pour adultes sur la course en développement du transport collectif et d'y inviter les travailleurs de Victoriaville et Princeville. **CFPAM 95,00\$ par mois**